

SDF

# Souvent, ils ont souffert enfant

Ils cumulent les problèmes de santé. Ils sont peu scolarisés et ont souvent souffert étant enfant. Les sans-abri seraient de plus en plus nombreux.

● Catherine ERNENS

Ils seraient 17 000 à vivre dans la rue. Mais en fait on n'en sait rien. Leur nombre réel est certainement plus élevé, estime le service de lutte contre la pauvreté qui présentait hier une étude sur les sans-abri. Ces chiffres datent de 2004 et ne concernent que les sans-abri connus grâce aux structures d'accueil.

D'après Magda De Meyer, du cabinet de Philippe Courard, non seulement les sans-abri affluent dans les maisons d'accueil, mais ils y restent aussi plus longtemps. Le «sans-abrisme» se diversifie aussi, touchant de plus en plus les jeunes et les femmes avec enfants. Les sans-abri seraient globalement deux fois plus nombreux en Wallonie qu'en Flandre: 25 sans-abri pour 10 000 habitants wallons contre 12 sans-abri pour 10 000 flamands.

Qui sont ces hommes et ces femmes qui se retrouvent sans toit pour vivre? Ce sont encore surtout des hommes qui ont entre 31 et 45 ans. Peu scolarisés, isolés et souvent sans domicile depuis plusieurs années. Ils ont très souvent connu une jeunesse problématique: deux sur trois ont vécu en institution. Cela vaut toute fois plus pour les hommes (74 %) que pour les femmes (48 %). Les institutions dans lesquelles ces personnes ont sé-



Ce sont surtout des hommes qui ont entre 31 et 45 ans. Peu scolarisés, isolés et sans domicile depuis des années.

jour le plus sont les établissements psychiatriques (34 %), pénitentiaires (33 %) et les institutions d'aide à la jeunesse (27 %).

La plupart des sans-abri sont des isolés: 81 % d'entre eux sont célibataires, divorcés légalement ou veufs. Pourtant, 69 % des hommes et 91 % des femmes ont eu une famille. Un homme sur trois et deux femmes sur trois ont des enfants. La majorité des personnes sans abri n'ont jamais eu d'enfant.

Le premier problème auquel les SDF doivent faire face est (évidemment dira-t-on) le manque de logement à un prix abordable, selon l'enquête portant sur l'aide des CPAS aux sans-abri de l'université d'Anvers et de Liège. Le manque de revenus suffisants vient en second lieu. Les situations de famille disloquée sont mentionnées en troisième lieu en Wallonie. Le manque de réseau so-

cial est aussi un gros problème.

Les problèmes de santé physique sont moins cités. Ils sont pourtant nombreux et inquiétants. «Les personnes sans abri

minimisent leurs problèmes de santé, comme si elles n'attachaient plus d'importance à leur corps», signale le centre de lutte contre la pauvreté. Les sans-abri cumulent même les

pépins de santé. Blessures, problèmes dentaires, gale, maladies respiratoires et troubles cardio-pulmonaires, maladies infectieuses, surtout le HIV, tuberculose et hépatite.

Et aussi beaucoup de troubles de la santé mentale. La dépendance à l'alcool, au tabac ou à une drogue est très fréquente chez les sans-abri, souligne encore le centre de lutte contre la pauvreté. «Il faut ajouter à cette liste les troubles liés à l'usure prématurée: image de soi dégradée, vie sociale diminuée, perception d'un regard négatif de la société», souligne l'étude du centre de lutte contre la pauvreté.

La rue use. Plus précisément, la rue accélère une usure qui existait déjà avant. Or vivre sans avoir un chez soi génère de l'insécurité et un manque de sommeil terrible. Et la privation de sommeil engendre des troubles psychiques. C'est le cercle vicieux. ■

## Quatre propositions pour en sortir

Le secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté Philippe Courard (PS) propose une prévention en plusieurs points.

1. Rendre plus efficace le système d'**adresse de référence** auprès des CPAS. «Avoir une adresse est la condition de base pour pouvoir exercer ses droits et "exister"», explique Philippe Courard.

2. Un système de **garantie locative** qui permette un accès plus aisé au marché du logement. Des négociations sont en cours avec le ministre De Clerck.

3. Mieux **préparer les transitions** lorsqu'une personne sort de prison, d'hôpital psychiatrique ou d'une institution d'aide à la jeunesse. Philippe Courard veut instaurer une concertation structurelle entre ces institutions et les services sociaux extérieurs.

4. **Plus de places d'accueil**, y compris la nuit et l'hiver. «Je ne veux plus que les sans-abri doivent tirer à la courte paille pour savoir qui pourra être hébergé et qui devra rester à la rue», dit Philippe Courard.